



Demande de récupération des fonds

Pour rappel

Afin que nous puissions vous restituer vos fonds sur un compte bancaire ouvert au sein d'un autre établissement, nous vous invitons à :

- Compléter ce formulaire ;
- Le dater et le signer ;
- Joindre la copie d'un RIB d'un autre compte bancaire ouvert dans un autre établissement à vos nom(s) et prénom(s) ;
- Joindre la copie de votre(vos) pièce(s) d'identité(s)*, sur laquelle figure votre signature la plus récente.

En l'absence de signature et/ou de la copie de votre RIB, nous ne serons pas en mesure de traiter votre demande.

Vous devez impérativement remplir l'ensemble des données ci-dessous, ainsi que dater et signer le présent formulaire.

1. Notez vos informations client(s)

	Titulaire 1	Titulaire 2
Mr. Mme.		
Nom		
Prénom		
Numéro de client		
Email		

2. Indiquez le compte bancaire sur lequel vos fonds vous seront restitués


Compte bancaire n° :

IBAN du compte : FR _

 Le compte bancaire doit impérativement être un compte à vos nom(s) et prénom(s).

3. Renvoyez-nous ce document complété et signé

A l'adresse suivante : **Orange Bank – Libre réponse 13341 – 92889 Nanterre Cedex**

 Vous devez impérativement joindre à ce courrier la copie du RIB du compte bancaire ajouté ci-dessus. Sans la signature et copie de votre RIB, votre demande ne pourra être traitée.

Je certifie que le compte renseigné est un compte bancaire à mes nom(s) et prénom(s).

Fait à le

Signature du titulaire 1 :

Signature du titulaire 2 :

Données personnelles : Les informations collectées via cette attestation sont destinées à Orange Bank, responsable de traitement, à ses prestataires et sous-traitants. Elles sont nécessaires pour la clôture de votre compte. Certaines informations peuvent aussi être transmises aux autorités compétentes, à leur demande, dans le cadre de procédures judiciaires, dans le cadre de recherches judiciaires et de sollicitations d'information des autorités ou afin de se conformer à d'autres obligations légales. Conformément à la réglementation relative à la protection des données personnelles, vous bénéficiez d'un droit d'accès à vos données personnelles. Dans les conditions prévues par la loi vous pouvez également demander une limitation du traitement, la rectification ou l'effacement des données vous concernant ainsi que leur portabilité ou communiquer des directives sur le sort de ces données en cas de décès. Vous disposez également du droit de vous opposer au traitement de vos données à des fins de prospection commerciale. Pour en savoir plus sur la gestion de données collectées et traitées par Orange Bank, en tant que responsable de traitement et l'exercice de vos droits vous pouvez consulter la rubrique protection des données de notre site internet (<https://www.orangebank.fr/>). Pour toute question générale sur la protection des données personnelles vous pouvez consulter le site officiel de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Si, toutefois, vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL sur cnil.fr/plaintes.